



TARIFS FAMILLES

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

MUSIQUE

ATELIER COLLECTIF

ÉVEIL MUSICAL - 45 MIN
PARCOURS ORCHESTRE ET INSTRUMENTAL
COURS COLLECTIFS 1H30
PRATIQUE COLLECTIVE SEULE, CHORALE, ENSEMBLE,
ORCHESTRE DÉBUTANT
FORMATION MUSICALE SEULE

CYCLE 1

+ PARCOURS ADULTE 1
+ ADOS DÉBUTANTS + LIBRE SUR PROJET 1

COURS D'INSTRUMENT INDIVIDUEL
20 MIN (6 ANS - NIVEAU SCOLAIRE : CP)
30 MIN (7 ANS - NIVEAU SCOLAIRE : CE1)
+ FORMATION MUSICALE + PRATIQUE COLLECTIVE

CYCLE 2 ET 3

+ PERFECTIONNEMENT
+ PARCOURS ADULTE 2 + LIBRE SUR PROJET 2

COURS D'INSTRUMENT INDIVIDUEL DE
45' À 1H
+ FORMATION MUSICALE COLLECTIVE
+ PRATIQUE COLLECTIVE

THÉÂTRE

PARCOURS

PARCOURS

ÉVEIL / DÉCOUVERTE / INITIATION
6-7 ANS 8-11 ANS 12-15 ANS

PARCOURS INDIVIDUALISÉ NIVEAU 1

+ 16 ANS

PARCOURS INDIVIDUALISÉ NIVEAU 2

+ 16 ANS

	Tarifs annuels Adhérents	Tarifs annuels Non Adhérents	Tarifs annuels Adhérents	Tarifs annuels Non Adhérents	Tarifs annuels Adhérents	Tarifs annuels Non Adhérents
QF de 0 à 299€	49 €	99 €	80 €	161 €	114 €	229 €
QF de 300 à 599€	65 €	145 €	99 €	195 €	130 €	260 €
QF de 600 à 999€	117 €	198 €	277 €	479 €	362 €	753 €
QF de 1000 à 1499€	132 €	268 €	315 €	652 €	397 €	813 €
QF de 1500€ à 1999€	157 €	321 €	385 €	764 €	514 €	1021 €
QF > à 2000€	183 €	353 €	449 €	886 €	607 €	1204 €

Instrument supplémentaire : 32€ par trimestre

Ateliers : 5€ la séance, gratuit pour les élèves de l'EDMT.

Location instrument 150€

THÉÂTRE

CYCLE

CYCLE 1

CYCLE 2

	Tarifs annuels Adhérents	Tarifs annuels Non Adhérents	Tarifs annuels Adhérents	Tarifs annuels Non Adhérents
QF de 0 à 299€	130 €	260 €	284 €	569 €
QF de 300 à 599€	147 €	295 €	404 €	808 €
QF de 600 à 999€	412 €	855 €	547 €	1137 €
QF de 1000 à 1499€	450 €	923 €	675 €	1318 €
QF de 1500€ à 1999€	583 €	1159 €	688 €	1367 €
QF > à 2000€	689 €	1366 €	715 €	1418 €

TARIFS ANNUELS FACTURÉS EN 3 FOIS

COMMENT CALCULER MON TARIF ?

La tarif varie en fonction de votre quotient familial, votre commune de résidence, et le cours.

Tarifs votés selon délibération du comité syndical 27 Avril 2026.

Possibilité de mise à disposition d'enseignants de l'EDMT 70 selon la grille tarifaire votée en comité syndical du 27 Avril 2026 pour les troupes amateurs ou associatives, milieu scolaire.

- **Frais de gestion** : 10 euros par an et par famille
- **Frais de scolarité** : Le tarif correspond à la durée du cours d'instrument ou de théâtre. Le paiement des cotisations est trimestriel en tenant compte qu'une inscription est valable pour toute l'année scolaire.
Au-delà des trois séances d'essai autorisées, une inscription est valable pour toute l'année scolaire. Un élève pourra suspendre son inscription après trois cours d'essai ou à la fin d'un trimestre uniquement pour un motif recevable validé par la direction (certificat médical, études éloignées, déménagement hors du périmètre d'intervention de l'EDMT ou mutation) en prenant en considération que tout trimestre entamé est dû.
- **Elèves sous tutelle, en famille d'accueil, en foyer** : Application du tarif collectivité adhérente ou collectivité non adhérente QF 0 à 299€. Avis d'imposition sur lequel l'élève est à charge non obligatoire. Le lieu de résidence pris en compte est celui de l'élève sous tutelle ou de la famille d'accueil ou du foyer.
- **Réductions** : 2ème enfant : - 20 % (sur le tarif le plus bas) / 3ème enfant et au-delà : - 30 % (sur le tarif le plus bas). Certaines collectivités peuvent apporter des aides complémentaires aux élèves participant aux pratiques collectives amateurs.
- **Modalités de paiement** : Vous devez fournir au secrétariat une copie de votre avis d'imposition 2025 (revenus 2024), à défaut le tarif de la tranche la plus élevée vous sera appliqué. Au-delà des trois séances d'essai autorisées, tout trimestre commencé est dû intégralement. Vous pouvez régler votre cotisation en ligne sur notre site internet www.edm70.fr au moyen du dispositif sécurisé PAYFIP.

Comment calculer votre quotient familial?

$$\frac{\text{Revenu fiscal de référence (1)}}{\text{Nombre de parts fiscales (2)}} \quad \text{Divisé par 12}$$

(1) Revenus annuels après déductions, réductions et imputations diverses (ligne 25 de l'avis d'imposition)

(2) Parts qui figurent sur l'avis d'imposition selon le nombre d'enfants ou de personnes à charge.

Location
d'instruments
50€ par trimestre*

150€ par année
*Selon l'instrument

Pratique
collective
gratuite

Pour les élèves inscrits

2ème enfant
inscrit
-20%

Sur le tarif le plus bas

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Communautés de Communes : CC des Combes, la CC du Pays Riolois, la CC du Val de Gray, la CC des Quatre Rivières, la CC de la Haute-Comté, la CC du Pays de Lure, CC du Pays de Montbozon et du Chanois et la CC du Pays de Villersexel.

Communes : Marnay, Plancher-Bas, Port-sur-Saône, Jussey, Aboncourt-Gésincourt et Luxeuil-les-Bains.

